

RPI des bords d'Arconce, année scolaire 2023/2024

Compte-rendu du conseil d'école du troisième trimestre

- **Date** : 27 juin 2024 - 20 h 30
- **Lieu de la réunion** : école de Saint-Julien-de-Civry
- **Présents au conseil d'école** :
M. Bouillon, Maire de Lugny-lès-Charolles ;
M. Roux, Maire de Saint-Julien-de-Civry ;
Mme Pilloux, adjointe au maire de Saint-Julien-de-Civry ;
Les représentantes des parents d'élèves titulaires et suppléants, Mmes Baligand, Peña et Trouillet ;
La directrice du RPI, Mme Chevalier-Danjoux ;
Les enseignants, Mme Barridon et M. Méline.
- **Excusés** :
M. Carrot, Inspecteur de l'Éducation nationale ;
Mmes Degrange, Jondet et Perrier représentantes des parents d'élèves titulaires et suppléants.

Organisation de la rentrée scolaire 2024/2025

Au 27 juin 2024, 60 élèves sont inscrits dans notre RPI pour la rentrée du 2 septembre 2024.

- 38 élèves à Saint-Julien-de-Civry, où seront scolarisés tous les élèves d'élémentaire.

* 19 élèves dans la classe de Mme Chevalier-Danjoux (7 CP, 6 CE1 et 6 CE2).

* 19 élèves dans la classe de CM (9 CM1 et 10 CM2). M. Méline fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2024. Son (sa) remplaçant(e) n'a pas encore été nommé(e), mais devrait l'être prochainement. La directrice a reçu un appel concernant une probable inscription dans la classe de CP/CE.

- 22 élèves de maternelle à Lugny-lès-Charolles dans la classe de Mme Barridon: 2 TPS, 3 PS, 6 MS et 11 GS (2 nouvelles inscriptions en GS).

Comme cette année scolaire, les ATSEM seront Mme Amandine Bonin (toute la journée) et Mme Laurence Augagneur (jusqu'à 14 h 30).

Organisation matérielle des élections des représentants des parents d'élèves à la rentrée 2024

Les différentes modalités de vote sont présentées aux membres du conseil d'école :

- Le vote a lieu à l'urne.
- Le vote a lieu par correspondance.
- Le vote a lieu par voie électronique. Si la modalité par vote électronique est retenue, la réglementation impose d'avoir recours à un prestataire de service fournissant une solution technique de vote électronique par internet. Cette forme de vote a un cout qui devra être pris en charge par les communes.

Résultat de la consultation auprès des membres du conseil d'école : le vote par correspondance est voté à l'unanimité pour la prochaine année scolaire.

Protocole de santé mentale

Des études ont montré une dégradation de la santé mentale des enfants ces dernières années, par conséquent le bien être et la santé mentale sont devenus une priorité ministérielle. C'est pourquoi les écoles et les établissements scolaires devront se doter d'un protocole de santé mentale afin de formaliser « un parcours » facilitant le repérage et la prise en charge d'élèves en situation de souffrance psychique.

Ce protocole suit trois étapes :

- * repérer des actes ou des comportements pouvant être un signe de mal être
- * alerter l'équipe ressource composée de psychologues, infirmiers et médecins
- * évaluer la situation de l'élève. Évaluation faite par l'équipe ressource.

Sécurité : bilan des exercices effectués durant l'année scolaire 2023/2024

- À l'école de Lugny-lès-Charolles :
 - * 2 exercices incendie : 28 septembre 2023 et 7 mai 2024
 - * 2 exercices de confinement (attentat- intrusion et risques majeurs) : 4 décembre 2023 et 4 mars 2024 (Il n'est pas possible de faire un exercice de fuite, la situation géographique de l'école ne s'y prête pas.)

- À l'école de Saint-Julien-de-Civry
 - * 2 exercices incendie : 29 septembre 2023 et 7 mai 2024
 - * 1 exercice de mise à l'abri : 09 février 2024
 - * 1 exercice de confinement : 15 décembre 2023

Activités pédagogiques et sorties depuis le dernier conseil d'école

- Activités communes aux deux écoles :

* Spectacle des enfants à destination des parents le 5 avril 2024, pour clôturer le projet musique mis en œuvre en collaboration avec Mme Bernigal.

* Une sortie a eu lieu le 16 mai au château de Digoine à Palinges. Au programme de cette sortie financée par l'amicale des parents d'élèves : découverte du château, chasse au trésor et visite des jardins pour tous. Les deux classes de Saint-Julien-de-Civry ont participé à un atelier « Arts de la table au XVIII^e siècle », la classe de maternelle de Lugny-lès-Charolles à un atelier « Découverte de la faune et de la flore ».

Cout de cette sortie : 1 098 € (638 € ateliers et 460 € bus)

* Préparation du spectacle présenté par les enfants pour la kermesse du samedi 8 juin, organisée par l'amicale des parents d'élèves et l'association de la cantine scolaire.

* Vendredi 5 juillet : les trois classes du RPI se regrouperont à Saint-Julien-de-Civry pour la journée avec au programme petits défis sportifs, jeux de société et petites activités artistiques. Le pique-nique sera fourni par les parents.

- À l'école de Saint-Julien-de-Civry :

* En collaboration avec la gendarmerie de Charolles, les élèves de CE ont eu une formation sur le permis piéton et les CM sur le permis internet. La première étape a eu lieu le jeudi 7 mars et le passage des permis le 21 juin. Tous les élèves ont obtenu leur permis.

* Mardi 19 mars, spectacle « Et bien chantons maintenant » à Chauffailles pour les CM. Ce spectacle s'inscrivait dans le projet musique.

* Vendredi 3 mai, dans le cadre du festival Sème ton cirque, les classes de CP/CE et CM ont assisté à Saint-Julien-de-Civry au spectacle « On ne voit bien qu'avec les yeux », inspiré librement de l'œuvre « Le Petit Prince » de Saint-Exupéry et interprété par la compagnie PIEDBOUCHE. Merci à l'amicale des parents d'élèves qui a pris en charge les entrées.

* Le mardi 21 mai, les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus pour la journée au collège Guillaume des Autels, à Charolles. Les CM2 ont vécu une journée en immersion (visite du collège, cours, ...). Les CM1 ont travaillé avec leur enseignant dans une salle du collège. Merci à la municipalité de Saint-Julien-de-Civry pour la prise en charge du transport.

Projet d'école : bilan des actions menées et perspective pour l'année scolaire 2024/2025

L'année dernière, un nouveau projet d'école avait été élaboré selon trois axes : s'entraider pour devenir autonome, responsabiliser les élèves pour en faire de futurs citoyens et s'ouvrir au monde culturellement.

Cette année scolaire, nous nous étions principalement orientés vers ce troisième axe par la mise en place d'un projet musical avec Mme Estelle Bernigal pour les trois classes du RPI.

Nous avons aussi abordé le premier axe, s'entraider pour devenir autonome, lors de la rencontre de Carnaval où nous avons fait des ateliers sur la coopération. Nous poursuivrons d'autres actions sur cette thématique.

Nous souhaitons lors de la prochaine année scolaire travailler sur le deuxième axe « Responsabiliser les élèves », à partir des thématiques « porter secours » et « rendre les enfants acteurs de leur hygiène de vie ». Un projet ayant pour objectif d'aborder le sommeil et l'alimentation est à l'étude, il pourrait faire intervenir les pompiers et des personnels de santé.

Travaux dans les locaux et maintenance du matériel

- À l'école de Lugny-lès-Charolles : l'ordinateur du bureau pose toujours problème, il se bloque parfois. M. Bouillon va recontacter l'entreprise qui assure la maintenance de l'ordinateur.

- À l'école de Saint-Julien-de-Civry : certains ordinateurs portables (les plus anciens) ne tiennent pas la charge, ils doivent être constamment branchés ce qui n'est pas très pratique dans la classe des CM, puisque les prises sont mal réparties dans la classe. Faut-il remplacer les ordinateurs ou prévoir des prises murales mieux réparties dans la classe ?

Dans la classe de CM, il serait nécessaire de remplacer le câble de liaison entre le TBI et l'ordinateur portable dédié afin qu'il puisse transmettre à la fois le son et l'image.

Les vidéoprojecteurs des deux classes auraient besoin d'être entretenus. La question se pose pour celui qui est dans la classe des CM, faut-il le rénover ou bien le changer ?

Un distributeur de savon dans les WC à l'extérieur et un dans ceux de l'intérieur sont défectueux.

La porte de la cabane où sont stockés les jeux de sable est cassée. Elle sera réparée pendant les vacances.

M. le maire de Saint-Julien-de-Civry évoque le fait que la classe des CM aurait besoin d'être repeinte.

Des travaux ont été effectués à Lugny-lès-Charolles, un bac à fleur a été installé à la place de l'arbre coupé.

Questions diverses

* Les enseignants remercient les mairies pour les subventions versées aux coopératives scolaires des deux écoles du RPI.

* Le budget de l'école pour l'année 2024 a été reconduit à l'identique, à savoir 4 000€ pour les 3 classes.

* Le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a réalisé un livret intitulé « Au cœur des Jeux », à l'intention des élèves du CP au CM2. Il était accompagné d'une pièce commémorative frappée par la Monnaie de Paris. Le livret et la pièce ont été remis aux enfants le lundi 8 avril 2024.

* Comme chaque année, le Ministère de l'éducation nationale offre aux élèves de CM2 une œuvre de littérature française pour les accompagner durant les vacances d'été. Le livre « L'Homme qui plantait des arbres », de Jean Giono, a été remis le jeudi 27 juin aux enfants de CM2.

* Chaque année, les parents et les élèves signent une charte des bons usages du numérique. À la rentrée, les enseignants utiliseront la charte faite par le Groupe Numérique 71.

* Les DDEN ont effectué leur visite le lundi 3 juin dans les deux écoles.

* La vente des photos de classe a fait un bénéfice de 129 €.

* Une représentante des parents d'élèves porte à la connaissance du conseil d'école le mail d'une famille dont le dernier enfant quitte l'école. Cette famille souhaite remercier les enseignants, l'association de la cantine, l'amicale des parents, les maires et l'équipe de la municipalité pour leur investissement auprès des enfants.

La présidente du conseil d'école,
Mme Chevalier-Danjoux